

Les subsides

Je peux vous dire ce que fera le directeur général d'Air Canada si on réussit à avoir raison de la Canadian Pacific Airlines. Il fera d'une entreprise nationale très efficace une entreprise médiocre. Je me souviens d'avoir eu avec ce dernier, il y a quelques années, un entretien au sujet des coûts d'un service adéquat et du traitement des voyageurs conformément à la norme établie par les sociétés concurrentes ce qui lui causait beaucoup de souci. Il se demandait s'il serait possible d'offrir un service quelconque au lieu du service de qualité offert par les sociétés aériennes. Je suis d'accord avec lui dans une certaine mesure, mais c'est justement la concurrence qui a abouti à une bonne qualité de service.

Je prie le ministre de se rendre compte de la gravité de la situation. Puisqu'il est disposé à m'écouter, je me demande comment une société comme Canadair avec tous ses problèmes peut maintenir une telle publicité. Je me demande comment elle y parvient et surtout quel est son objectif.

Puisque nous parlons de Canadair, je me souviens qu'en 1979-1980 on avait signalé que le carnet de commandes devrait être suffisamment bien rempli pour justifier l'investissement original. Et cela soulève la question de l'éthique dans ce mini-gouvernement et la nécessité de rendre des comptes. A ce moment-là, une commande de 25 Challengers fut déposée sur mon bureau. La personne qui avait passé cette commande en Europe n'avait ni l'intention ni les moyens d'acquérir 25 appareils. Et pourtant c'est sur la foi de cette commande que le gouvernement a décidé d'investir.

Je voudrais que les membres de nos comités qui étudient les comptes soient beaucoup mieux renseignés et mieux documentés. Je pense que les députés devraient pouvoir examiner les paramètres et les motifs invoqués pour certains investissements. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, le cabinet sera appelé à choisir des options à partir desquelles les décisions seront prises. Cependant, j'estime qu'il nous appartient en fin de compte à nous, les administrateurs élus des actionnaires du Canada, de faire un meilleur travail que nous le faisons actuellement.

L'affaire des bombardiers à eau m'inquiète. Ce que j'admire du Canada et ce qui a attiré, je suppose, nombre de personnes dans notre pays, c'est qu'il est possible de venir ici sans rien posséder. On peut venir au monde sans le sou et considérer que c'est quand même un avantage de grandir dans notre pays, même si on n'a pas grand-chose matériellement parlant. Or, quand on n'a rien, on fait des pieds et des mains pour améliorer son sort. On apprend à travailler, on s'instruit, on économise et on prend des risques. On peut se brûler les ailes parfois, mais on revient à la charge. C'est dans cet esprit que nous avons bâti notre pays. S'il n'existe aucune règle ou mesure qui oblige ce sous-secteur public à rendre des comptes, si on laisse les choses aller, je crois qu'on perdra cet esprit de détermination qui anime les gens.

Pour ce qui est bombardiers à eau, faut-il considérer que c'est une bonne chose, lorsqu'une usine est sur le point de fermer ses portes, de subventionner la construction d'une escadrille d'avions? A-t-on songé à tous ces exploitants d'hélicoptères qui restent à ne rien faire pendant l'hiver en attendant que les autorités provinciales fassent appel à leurs services lorsqu'il y a des feux de forêts et à ceux qui exploitent des avions pour

les mines ou pour faire de la prospection? Quand on intervient dans les activités économiques en commandant du matériel comme ces bombardiers à eau, a-t-on songé au secteur privé qui attend l'occasion d'investir? Je pense notamment à une entreprise qui allait fort bien à Pat Bay, une entreprise qui transforme des avions de la dernière guerre en bombardiers à eau. Que va-t-il lui arriver? Je rappelle au ministre que même Bill Davis pilote un bombardier à eau par les temps qui courent.

Pour ce qui est du principe de la responsabilité, j'ai en main une série de rapports qui remontent jusqu'à 1978 pour la gouverne du ministre. L'un de ses collègues, l'ex-président du Conseil du Trésor et ministre d'État chargé du développement économique s'est occupé de cette série de rapports ainsi que d'autres députés de son côté et de ce côté-ci de la Chambre. Ces rapports demandaient qu'on prenne des mesures pour que ce gouvernement subalterne rende davantage de comptes.

• (1630)

Monsieur le Président, je vous demande à vous et aux députés de ne pas oublier que ce problème menace tout le système et les fondements de notre société. Nous investissons de pouvoirs et de privilèges quelques personnes qui sont libres d'agir à leur guise. Nous ne tarderons pas à les voir abuser de ces privilèges. Nous sommes incapables à la Chambre d'obliger ce gouvernement subalterne à nous rendre des comptes. On ne compte plus le nombre de rapports dont le comité permanent des comptes publics a été saisi et pourtant le gouvernement continue à faire la sourde oreille. C'est au ministre des Transports, un homme très raisonnable à qui on n'a pas ménagé les compliments aujourd'hui, de sensibiliser le gouvernement à ce très grave problème. Je voudrais que nous fassions preuve de plus de détermination en ne craignant pas de relever les défis dont il fait état dans la motion que nous étudions aujourd'hui.

En terminant, je dirais que si ma mère s'était fait traiter par l'employeur de feu mon père de la même façon que la mère du député de Regina s'est fait traiter lorsque son père à lui est décédé, je combattrais encore plus fort et je ferais encore plus de bruit dans le camp socialiste que je ne le fais. Il y a là un message pour les secteurs privé et public.

Je ne suis pas d'accord avec le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) lorsqu'il réclame à grands cris des privilèges spéciaux pour les employés des sociétés de la Couronne et des organismes du gouvernement. Quel cas fait-on de la majorité des Canadiens qui exercent leur activité dans le secteur privé où la concurrence, les capitaux et l'imputabilité sont des facteurs dominants? A mon avis, les employés du gouvernement, du CN ou d'Air Canada ne devraient pas jouir de privilèges spéciaux. Si nous nous soucions d'égalité et d'équité, nous devons offrir au plus grand nombre de Canadiens possible les pensions, les prestations et le reste. Éliminons ce privilège spécial dont jouissent les travailleurs de nos sociétés publiques.

Pourriez-vous me dire de combien de temps je dispose encore, monsieur le Président? Apparemment, vous me faites signe que j'ai épuisé mon temps de parole. Je vous sais gré de votre tolérance, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!